



**Norme de formation par
l'apprentissage**

Sommaire de la formation

**OPÉRATEUR OU
OPÉRATRICE DE
POMPE À BÉTON**

Code de métier : **637C**

Sommaire de la formation

Opérateur ou opératrice de pompe à béton

Code de métier : 637C

Date d'élaboration : juillet 2008
Date de révision : N/D

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>PAGE</u>
Préface	1
Définitions	2
Directives importantes aux apprentis et aux apprenties	4
Directives importantes à l'intention des parrains ou employeurs et des superviseurs ou formateurs.....	4
Avis et déclaration sur la collecte de renseignements personnels.....	5
Rôles et responsabilités des apprentis, des parrains ou employeurs et des superviseurs ou formateurs.....	6
Attestation de compétences	8
Attestation de résultats d'apprentissage	8
Attestation de fin d'apprentissage	9
<u>CONTENU DE LA FORMATION</u>	
A. Description de tâches.....	10
B. Objectifs de rendement de la formation en milieu de travail	
U0831.0 Se protéger et protéger les autres	12
U0832.0 Communiquer en milieu de travail	16
U0833.0 Conduire un véhicule	19
U0834.0 Installer la pompe à béton et les composants	22
U0835.0 Manœuvrer la pompe à béton et les composants.....	26
U0836.0 Nettoyer la pompe à béton et les composants	30
U0837.0 Entretien du matériel	36
U0838.0 Installer des pompes à haute pression et des flèches amovibles	40
U0839.0 Charger et décharger la pompe à béton et les équipements	44
C. Résultats d'apprentissage.....	46
Dossier de l'apprenti ou de l'apprentie	49

PRÉFACE

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) a préparé cette norme de formation en association avec le Comité consultatif provincial et en consultation avec des représentants de l'industrie. Ce document doit servir de guide aux apprentis et apprenties, aux superviseurs et aux formateurs ainsi qu'aux parrains ou aux employeurs dans le cadre d'un programme de formation et détermine par ailleurs les conditions préalables à l'accréditation.

Ce document de formation est le seul dossier où est consigné le rendement des apprentis.

Les superviseurs ou les formateurs et les apprentis doivent confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié, sauf dans le cas d'une compétence facultative (zone ombrée).

Il appartient aux apprentis et apprenties ainsi qu'aux parrains ou aux employeurs de prendre soin de ce document. En apposant leur signature au bas d'une compétence, les superviseurs ou les formateurs et les apprentis et apprenties confirment que ces derniers ont démontré avoir acquis cette compétence. Cette norme de formation a été élaborée spécialement pour documenter l'acquisition, par les apprentis et apprenties, des compétences liées à ce métier.

DÉFINITIONS

Attestation de compétences

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la signature du parrain ou de l'employeur officiel.

Certificat d'apprentissage

Accréditation remise aux personnes ayant démontré qu'elles ont terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification professionnelle

Accréditation remise aux personnes ayant obtenu la note de passage à l'examen du certificat de qualification professionnelle pour leur métier.

Compétence

Compétence décrite dans la norme de formation (remarque : il s'agit d'une seule compétence et non d'un groupe plus important de compétences, appelé ensembles de compétences, unités de formation ou objectif général de rendement dans la norme de formation et dont fait partie la compétence).

Comité sectoriel (CS) en vertu de la LARP et Comité consultatif provincial (CCP) en vertu de la LQPAGM

En vertu de la LARP et de la LQPAGM, le ministre peut créer un comité provincial relatif à un métier ou à un groupe de métiers qui le conseillera sur l'établissement et le fonctionnement de programmes de formation par l'apprentissage et de qualification professionnelle.

Ensembles de compétences

Groupe de compétences énoncé dans la norme de formation (remarque : peut aussi être appelé unité de formation ou objectif général de rendement).

Facultatif

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

Formateur

Le formateur ou la formatrice qualifié d'un métier à accréditation obligatoire est une personne de métier possédant un certificat de qualification professionnelle ou, pour un métier à accréditation non obligatoire, une personne considérée comme telle.

Gens de métier ou personnes considérées comme telles

Personnes ayant acquis les connaissances et les compétences relatives à un métier, à une autre profession ou à un corps de métier, ces connaissances étant attestées par les autorités provinciales ou territoriales.

Habilité

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter de façon répétée et sans aide une tâche en milieu de travail conformément à la norme de formation ou au sommaire de la formation.

LARP

Loi de 1998 sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle

LQPAGM

Loi sur la qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métier.

Norme de formation

Document rédigé sous forme d'énoncés concis qui décrivent les compétences que doit acquérir l'apprenti ou l'apprentie pour exercer son métier. En utilisant ce document, les formateurs peuvent s'assurer que les apprentis et apprenties acquièrent toutes les compétences requises, qui y sont décrites en détail.

Objectif général de rendement (ensemble de compétences en milieu de travail)

Description de l'ensemble de compétences présentant tous les objectifs de rendement correspondant à cet ensemble.

Obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

Parrain ou employeur

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, une autre profession ou un ensemble de compétences, dans le cadre d'un programme d'apprentissage approuvé par le directeur ou la directrice.

Parrain ou employeur officiel

Parrain ou employeur signataire de l'entente ou du contrat d'apprentissage en vigueur. Pour pouvoir former des apprentis ou des apprenties, le parrain ou l'employeur doit prouver que le lieu de travail compte des gens de métier ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que le comité consultatif provincial (CCP) ou le comité sectoriel (CS) a désignés comme étant essentiels au métier en question.

Signature

Signature du parrain ou de l'employeur officiel, ou encore d'une personne désignée comme son signataire autorisé, attestant qu'un apprenti ou une apprentie a acquis une compétence.

Superviseur

Personne qui surveille l'exécution d'une tâche ou les actions ou le travail des autres.

DIRECTIVES IMPORTANTES

Apprenti ou apprentie

1. À la fin du contrat d'apprentissage ou lorsque l'apprenti ou l'apprentie cesse d'être au service de l'employeur, toutes les compétences ou tous les ensembles de compétences acquis doivent être attestés par la signature, accompagnée de la date, de l'apprenti ou de l'apprentie et du parrain ou de l'employeur.
2. L'apprenti ou l'apprentie est tenu d'informer le bureau régional d'Emploi Ontario, des changements suivants :
 - changement d'adresse du parrain ou de l'employeur;
 - changement de nom ou d'adresse de l'apprenti ou de l'apprentie;
 - changement de parrain ou d'employeur à la suite d'une mutation.
3. Le parrain ou l'employeur actuel doit remplir et signer l'attestation de compétences et l'attestation de résultats d'apprentissage et les remettre au bureau régional d'Emploi Ontario lorsque toutes les clauses du contrat d'apprentissage ont été exécutées.
4. L'attestation de fin d'apprentissage et le sommaire de la formation rempli et signé doivent être remis au bureau régional d'Emploi Ontario.

Parrains ou employeurs et superviseurs ou formateurs

Le sommaire de formation détermine les compétences requises pour exercer ce métier, les résultats d'apprentissage qui attestent ces compétences, ainsi que le programme de formation correspondant.

Ce sommaire de formation a été rédigé sous forme d'énoncés concis qui décrivent chaque compétence ou résultat que doit acquérir l'apprenti ou l'apprentie pour exercer le métier. Cela signifie qu'il ou elle doit être capable d'exécuter une tâche conformément à la norme requise.

En utilisant cette norme de formation, les superviseurs et les formateurs peuvent s'assurer que les apprentis et apprenties acquièrent toutes les compétences requises, qui y sont décrites en détail.

Les superviseurs ou les formateurs et les apprentis et apprenties doivent confirmer l'acquisition successive de chaque compétence acquise en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié.

Les parrains ou les employeurs qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition réussie de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature et en indiquant la date à la fin de chaque ensemble de compétences.

**AVIS ET DÉCLARATION SUR LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS
PERSONNELS**

1. Les renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi de 1998 sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle*.
2. Les renseignements sont recueillis aux fins de l'administration de ce programme d'apprentissage dans la province de l'Ontario.
3. Pour toute question relative à la collecte et à l'utilisation de ces renseignements, s'adresser à :

Directeur de l'apprentissage
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Direction de la prestation des services
2^e étage, 33, rue Bloor Est
Toronto ON M7A 2S3
(416) 314-4268

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES APPRENTIS ET APPRENTIES, DES PARRAINS OU EMPLOYEURS ET DES SUPERVISEURS OU FORMATEURS

Apprenti ou apprentie « L'apprentissage est un exercice de formation. »

- Faites preuve d'habitudes de travail sécuritaires.
- Utilisez vos normes de formation par l'apprentissage comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises.
- Discutez de votre plan d'apprentissage avec votre conseiller en formation professionnelle, votre employeur, votre syndicat ou votre parrain.
- Sachez quels outils sont exigés dans votre métier et apprenez à les utiliser.
- Posez des questions et encore des questions.
- Parlez à votre employeur de vos besoins de formation.
- Faites preuve d'enthousiasme et de bonnes habitudes de travail.
- Assurez-vous que votre superviseur ou votre formateur et vous-même apposez vos signatures et indiquez la date en regard des énoncés de compétences ou des ensembles de compétences dès que vous démontrez en avoir fait l'acquisition.

Parrain ou employeur « La formation est un investissement »

- Faites preuve d'habitudes de travail sécuritaires.
- Attestez la réussite en signant les compétences ou les ensembles de compétences.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.
- Proposez des expériences de formation pratiques englobant tous les ensembles de compétences.
- Encouragez une bonne éthique du travail qui appuie la formation tout en minimisant les pertes de productivité.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez ou récompensez l'excellence du rendement.
- Faites participer à la fois l'apprenti ou l'apprentie et le superviseur ou le formateur à l'élaboration du plan d'apprentissage.
- Servez-vous de la norme de formation comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement.
- Choisissez un superviseur ou un formateur qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Invitez le superviseur ou le formateur à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.).
- Remplissez l'attestation de compétences dès que l'apprenti ou l'apprentie a démontré avoir acquis le degré de compétence requis.
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie travaille toujours sous la direction d'un superviseur ou d'un formateur qualifié ou qu'il ou elle puisse compter sur la disponibilité d'une telle personne.

- Faites en sorte que l'apprenti ou l'apprentie soit exposé à toutes les compétences énoncées dans la norme de formation.

Superviseur ou formateur

- Faites preuve d'habitudes de travail sécuritaires.
- Traitez les apprentis et apprenties équitablement et avec respect.
- Servez-vous de la norme de formation comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant la norme de formation, les superviseurs ou les formateurs pourront s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie acquiert les compétences nécessaires à son métier.
- Examinez la norme de formation avec l'apprenti ou l'apprentie et mettez au point un plan de formation.
- Répondez entièrement à toutes les questions.
- Faites preuve de patience. Expliquez ce qui doit être fait, montrez comment il faut le faire et laissez ensuite l'apprenti ou l'apprentie accomplir la tâche.
- Donnez régulièrement de la rétroaction.
- Signez les énoncés de compétences ou d'ensembles de compétences dès que l'apprenti ou l'apprentie a démontré en avoir fait l'acquisition.

Suggestions pour évaluer les progrès de l'apprenti ou de l'apprentie en milieu de travail

- Observez l'apprenti ou l'apprentie tous les jours.
- Donnez une rétroaction constructive pour établir la confiance.
- Donnez au superviseur ou au formateur le temps nécessaire pour enseigner et démontrer les compétences.
- Agissez rapidement dès qu'un problème survient.
- Faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti ou l'apprentie, le superviseur ou le formateur, ainsi que le parrain ou l'employeur.
- Utilisez la norme de formation comme point de référence pour déterminer le niveau de compétence de l'apprenti ou de l'apprentie.

ATTESTATION DE COMPÉTENCES

ENSEMBLES DE COMPÉTENCES	TITRE	SIGNATAIRE AUTORISÉ
UU0831.0	SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES	
UU0832.0	COMMUNIQUER EN MILIEU DE TRAVAIL	
UU0833.0	CONDUIRE UN VÉHICULE	
UU0834.0	INSTALLER LA POMPE À BÉTON ET LES COMPOSANTS	
UU0835.0	MANŒVRER LA POMPE À BÉTON ET LES COMPOSANTS	
UU0836.0	NETTOYER LA POMPE À BÉTON ET LES COMPOSANTS	
UU0837.0	ENTRETENIR LE MATÉRIEL	
UU0838.0	INSTALLER DES POMPES À HAUTE PRESSION ET DES FLÈCHES AMOVIBLES	
UU0839.0	CHARGER ET DÉCHARGER LA POMPE À BÉTON ET LES ÉQUIPEMENTS	

**REMARQUE CONCERNANT LES OBJECTIFS DE RENDEMENT ET LES
COMPÉTENCES INSCRITS DANS LES ZONES OMBRÉES :**

- Les objectifs et les compétences figurant dans les zones ombrées sont facultatifs. Il n'est pas nécessaire d'en faire la démonstration ni de les signer pour réussir la partie apprentissage en milieu de travail.
- Les résultats d'apprentissage couvrent tous les ensembles de compétences, soit ceux des zones ombrées et ceux des zones non ombrées.

ATTESTATION DE RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Date d'attestation	Nom de l'organisme	SIGNATAIRE AUTORISÉ

ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE

NOM DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE	
En lettres moulées	
Signature	
Numéro d'assurance sociale	

Une fois l'acquisition des ensembles de compétences terminée et les résultats d'apprentissage atteints, le superviseur ou le formateur doit apposer sa signature en regard des énoncés de compétence appropriés. La norme de formation et la présente attestation doivent ensuite être remises au Bureau régional de l'apprentissage, services à la clientèle. Toute documentation pertinente doit y être jointe.

Acquisition en classe (Attestation requise) Oui () Non () Sans objet ()

Heures complétées conformément au contrat : Oui () Non () Sans objet ()

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN OU L'EMPLOYEUR	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
Signature du signataire autorisé	

A. DESCRIPTION DES TÂCHES

L'opérateur ou opératrice de pompe à béton coordonne le coulage du béton pré-malaxé au moyen d'une pompe sur le chantier, installe le système de distribution du béton, surveille le déplacement du béton jusqu'au site de coulée et résout les problèmes relatifs au déplacement du béton pompable.

Les opérateurs ou opératrices de pompe à béton travaillent à l'extérieur et doivent accomplir leur travail dans des conditions pouvant présenter un certain inconfort et un certain danger. Leur travail s'effectue dans toutes sortes de conditions météorologiques et environnementales. Le bruit intense et la poussière font partie courante des conditions de travail. Leur travail requiert couramment une coordination avec d'autres corps de métier, notamment des opérateurs ou opératrices de camions-malaxeurs, des conducteurs ou conductrices de grue, des charpentiers-menuisiers ou charpentières-menuisières, des coffreurs ou coffreuses de béton, des briqueteurs ou briqueteuses, des monteurs ou monteuses de charpentes métalliques et des manœuvres en construction.

L'opérateur ou opératrice de pompe à béton devrait posséder une aptitude à la mécanique, de bonnes aptitudes à la communication et à la résolution de problèmes, être en bonne forme physique et capable de soulever des objets et du matériel lourds. La plupart des employeurs exigent un permis de conduire de catégorie D avec une autorisation Z.

L'opérateur ou opératrice de pompe à béton fait preuve de compétence à l'égard de ce qui suit :

- protection personnelle et protection des autres;
- communication en milieu de travail;
- utilisation des outils et du matériel et soin accordé à ceux-ci;
- conduite d'un véhicule;
- installation des pompes à béton et des composants;
- fonctionnement des pompes à béton et des composants;
- entretien du matériel;
- chargement et déchargement des pompes à béton et des équipements.

Outre ce qui précède, certains **opérateurs et opératrices de pompes à béton** présentent également les compétences suivantes :

- installation de pompes haute pression et de flèches.

L'opérateur ou opératrice de pompe à béton a des connaissances dans les domaines suivants :

- les lois, les codes et les règlements;
- les recommandations et les spécifications des fabricants;
- les directives et les normes de l'entreprise;
- l'impact des conditions environnementales et des conditions du chantier sur le matériel;
- la communication et la résolution de problèmes efficaces.

NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION (EN MILIEU DE TRAVAIL ET EN CLASSE) :

2000 heures

Comprend 159 heures de formation en classe.

B. OBJECTIFS DE RENDEMENT DE LA FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL

U0831.0 SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

U0831.01 **Se conformer aux lois, règlements, codes et directives**, notamment la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST), la *Loi sur la protection de l'environnement* (LPE), la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* (LSPAAT), le *Code de la route*, le Système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail (SIMDUT), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), L'Association de la Sécurité de la Construction de L'Ontario (ASCO), les exigences municipales et les politiques de l'entreprise, en lisant, en interprétant et en suivant les directives, conformément au contenu écrit des documents et des directives verbales des organes de réglementation.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.02 **Utiliser du matériel de protection personnelle**, notamment un casque de chantier, des gants, des lunettes, des lunettes-masque, un écran facial, des protecteurs ou bouchons d'oreille, des combinaisons, un dossard réfléchissant, des chaussures de sécurité, un dispositif anti-chute, un harnais et un dosimètre, en les inspectant, en les sélectionnant, en les portant et en les ajustant de manière à assurer sa propre sécurité et celle des autres et conformément aux exigences réglementaires, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.03 **Entretien le matériel de protection personnelle**, notamment le casque de chantier, les gants, les lunettes, les lunettes-masque, l'écran facial, les protecteurs ou bouchons d'oreille, les combinaisons, le dossard réfléchissant, les chaussures de sécurité, le dispositif anti-chute, le harnais et le dosimètre en les inspectant et en analysant leur performance et leur fonction, en les examinant pour détecter usure, bris, déchirures, fissures, fuites et éléments desserrés ou défectueux et en mettant hors de portée, en notant ou en étiquetant les dispositifs et les éléments défectueux de manière à assurer sa propre sécurité et celle des autres et conformément aux exigences réglementaires, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.04 **Accomplir des travaux d'entretien** en procédant à l'enlèvement des matériaux en

OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE POMPE À BÉTON

trop ou non désirés, au positionnement du matériel, à l'établissement de l'emplacement des fournitures et du matériel de premiers soins, à l'érection de clôtures et d'enseignes de protection et en veillant à ce que l'aire des travaux soit exempte de toute obstruction, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux exigences de l'emploi, aux procédures du chantier, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.05 Repérer les dangers ainsi que les conditions, le matériel et les matériaux dangereux, notamment les conditions du chantier, les manœuvres de la machinerie lourde, les travaux en hauteur, la manutention et le stockage des matériaux, en procédant à une inspection et à une analyse visuelles de la performance et des fonctions, en recherchant les obstructions éventuelles et en prenant les mesures correctives nécessaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.06 Déplacer manuellement le matériel, les matériaux et les composants en utilisant les techniques de soulèvement, d'abaissement, de transport, de manutention, de poussage et de tirage sécuritaires afin de se protéger et de protéger les autres des blessures, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux exigences de l'emploi, aux procédures du chantier, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.07 Signaler les blessures au superviseur ou au personnel responsable des premiers soins rapidement et clairement en veillant à ce que la personne blessée demeure sous surveillance et en décrivant précisément les circonstances de l'incident, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux directives et aux normes de l'entreprise, aux procédures du chantier et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE POMPE À BÉTON

U0831.08 Réagir aux alertes audio-visuelles, notamment les panneaux de mise en garde, les avis de danger, les sonneries et sifflets d'alarme, en reconnaissant le panneau ou l'alarme et en prenant les mesures nécessaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les conditions du chantier et le procédures de sécurité environnementale de l'entreprise.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.09 Observer les consignes d'incendie de l'entreprise ou du chantier, notamment en évaluant le type et la gravité de l'incendie, en activant le système d'alarme, en prenant les mesures nécessaires pour éteindre un incendie sans gravité, en signalant l'incendie et en observant les consignes d'évaluation, en utilisant les extincteurs, les tuyaux d'arrosage et les couvertures antifeu afin de se protéger et de protéger les autres, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux procédures du chantier, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.10 Manipuler les matières dangereuses ou toxiques, notamment les gaz, les acides, les solvants, l'essence, les adjuvants, les poudres, les fluides hydrauliques et les produits nettoyants, en repérant, choisissant, manipulant, transportant et entreposant ceux-ci afin de se protéger et de protéger les autres, les biens et l'environnement, en utilisant du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.11 **Évaluer les conditions du chantier**, notamment l'éclairage et la ventilation, les dégagements, les conditions du plancher ou du sol, les conditions environnementales, les dangers éventuels ainsi que le matériel et les matériaux dangereux et signaler les conditions dangereuses au personnel de supervision désigné afin de veiller à éviter les blessures à soi-même et aux autres ainsi que les dommages au matériel, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0831.12 **Veiller à sa santé personnelle** en adoptant des stratégies en vue de reconnaître les signes de fatigue et en prenant des mesures efficaces, en maintenant sa forme et sa vivacité physiques et intellectuelles, en maintenant de saines habitudes alimentaires, en gérant son stress et son temps et en s'accordant suffisamment de repos, ainsi qu'en obtenant de l'aide au besoin, et ce, conformément aux normes recommandées, aux directives et aux normes de l'entreprise, aux conditions de travail et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0832.0 COMMUNIQUER EN MILIEU DE TRAVAIL

U0832.01 Communiquer verbalement en s'exprimant clairement et de manière concise, en écoutant attentivement, en validant la conversation afin de s'assurer de la compréhension, en transmettant et en résumant l'information avec exactitude et en pratiquant la rétroaction constructive, et ce, en faisant preuve de tact et de diplomatie et conformément à l'étiquette en affaires, aux normes du travail et aux politiques de l'entreprise.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0832.02 Communiquer par écrit, notamment par le biais d'ordres de travail et de modification, de formulaires et de feuilles de contrôle, de rapports de dommages et de collision et de formulaires d'accident, en rédigeant de façon claire et concise et en temps opportun; en interprétant et en vérifiant les détails, en corrigeant la langue et en veillant à son bon usage, à l'intégralité et à l'exactitude de l'information, en veillant à ce que la correspondance ou les documents nécessitant une signature soient complétés, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux exigences de l'emploi, à l'étiquette en affaires, ainsi qu'aux directives et aux normes de l'entreprise.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0832.03 Communiquer au moyen de dispositifs mécaniques et électroniques, notamment des systèmes de diffusion publique, des téléphones, des téléavertisseurs, des radios et des dispositifs sans fil, en veillant à la diffusion sécuritaire et efficace de directives et de consignes claires, concises et exactes, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE POMPE À BÉTON

U0832.04 **Communiquer au moyen de signaux à bras** de manière à ce que l'information soit donnée et reçue bien visiblement et en temps opportun, afin d'assurer sa propre protection et celle des autres, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les normes internationales en matière de signaux à bras, les conditions du chantier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0832.05 **Établir et maintenir des relations interpersonnelles** en faisant du réseautage, en préservant la confidentialité, en respectant les autres, en collaborant avec ceux-ci et en les consultant, en participant aux réunions, en faisant preuve de disponibilité, en recourant à des méthodes de résolution de conflits et de problèmes, en trouvant et en recommandant des solutions de rechange et en écoutant de façon efficace; en recourant à des méthodes verbales et non verbales pour transmettre les messages et les significations, en utilisant un langage acceptable en milieu de travail, en reconnaissant et en respectant la chaîne de commandement sur le chantier, en expliquant les problèmes et les procédures, en obtenant des approbations auprès des clients, et ce, conformément à l'étiquette des affaires, aux normes du travail et aux politiques de l'entreprise.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0832.06 **Pratiquer les relations avec les clients (internes et externes)** en faisant preuve de professionnalisme avec les clients, les autres corps de métier et le grand public, en suivant le protocole du chantier, en confirmant la livraison et l'installation du matériel et des composants, en traitant les demandes, en transmettant au personnel de l'entreprise l'information concernant les attentes et les besoins des clients, en conservant la confidentialité de l'information sur les clients et les entreprises, en avisant les clients internes et externes des retards et en signalant ses inquiétudes générales; en recourant à des habiletés en matière de communication verbale et écrite, ainsi qu'à des dispositifs de communication, et ce, conformément à l'étiquette des affaires, aux normes du travail et aux politiques de l'entreprise.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE POMPE À BÉTON

U0832.07 **Afficher une image professionnelle** en portant une tenue convenable selon le lieu, en portant des vêtements propres et en faisant preuve d'hygiène de telle sorte que l'aspect et l'hygiène personnels n'incommodent pas les clients ou les collègues, et ce, conformément à l'étiquette en affaires, aux normes du travail et aux politiques de l'entreprise.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0832.08 **Accompagner et guider les collègues** en démontrant ou en expliquant les pratiques, procédures et les exigences du milieu de travail, en faisant la promotion des politiques et des procédures de l'entreprise, en évaluant le rendement et les progrès au travail, en veillant à donner une rétroaction prompte et constructive, en utilisant les habiletés en communication et les démonstrations physiques, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, à l'étiquette des affaires, les normes du travail, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0833.0 CONDUIRE UN VÉHICULE

U0833.01 Procéder à une inspection préparatoire avec moteur éteint et en marche, notamment du moteur, du jeu du volant, des rétroviseurs, des essuie-glaces, des garde-boue, des supports du stabilisateur, du système de suspension, des freins, des courroies, des durites, des lampes, des pneus, de la cabine et de ses composants, des ceintures de sécurité, des boulons de fixation des roues, de la pression des pneus, des dispositifs avertisseurs, de la flèche, des accessoires, des extincteurs d'incendie, des trousseaux de premiers soins et des documents; vérifier l'usure, les éléments manquants, desserrés ou endommagés, la perte d'efficacité des freins, les dommages, les fuites, la corrosion, le niveau des liquides, dans toutes les conditions météorologiques et d'éclairage, en veillant à ce que les charges et les composants soient arrimés, en utilisant trois points de contact au moment de monter dans le véhicule et d'en descendre, et ce, suivant les exigences réglementaires, le *Code de la route*, les codes, les spécifications de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0833.02 Procéder à l'entretien courant quotidien, notamment gonfler les pneus, faire le plein d'essence, remplacer les ampoules, les balais d'essuie-glaces, remplir les liquides, nettoyer l'intérieur de la cabine, les fenêtres et les rétroviseurs, prendre note des éléments nécessitant des réparations et porter ceux-ci à l'attention du personnel chargé de l'entretien; en utilisant des outils manuels et motorisés, des pièces de remplacement, des combustibles, des liquides, des lubrifiants, des appareils de nettoyage, la communication verbale et écrite, des dispositifs de communication et en maintenant trois points de contact au moment de monter dans le véhicule et d'en descendre, et ce, suivant les exigences réglementaires, le *Code de la route*, les codes, les spécifications de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0833.03 **Planifier le trajet** en veillant à ce que l'itinéraire soit optimal sur le plan du temps de déplacement, des restrictions relatives au poids et à la hauteur et de l'accessibilité, en recourant à des cartes ou à des dispositifs de navigation, et ce, suivant les exigences réglementaires, le *Code de la route*, les codes, les spécifications de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0833.04 **Conduire un véhicule** en s'assurant d'avoir une distance sécuritaire avant de changer de voie, de dépasser d'autres véhicules, de s'insérer dans le flux de la circulation et en le traversant, en surveillant le flux de la circulation ainsi que la vitesse du véhicule et des autres véhicules, en vérifiant les rétroviseurs et les angles morts et en jugeant les dégagements de chaque côté du véhicule, en ayant une perception spatiale des autres véhicules, des obstacles et des obstructions, et ce, suivant les exigences réglementaires, le *Code de la route*, les codes, les conditions météorologiques, les conditions de la route et d'éclairage, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0833.06 **Positionner un véhicule** en consultant le superviseur de la sécurité et du chantier quant à l'emplacement, en procédant à une inspection pour s'assurer que l'emplacement est convenable au pompage du béton et au rinçage du matériel, en vérifiant la présence éventuelle de lignes électriques, d'obstacles, d'obstructions et en s'assurant que les conditions sont optimales pour manœuvrer le matériel; en utilisant des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des habiletés de conduite et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les permis, les codes, les spécifications de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE POMPE À BÉTON

U0833.07 **Engager la prise de force** en appliquant le frein de parc, en engageant la prise de force, en activant le système hydraulique, en sélectionnant la transmission ou la vitesse, en faisant osciller l’embrayage afin de s’assurer que la transmission est bien engagée avant d’actionner la prise de force, et ce, conformément au *Code de la route*, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l’entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0833.08 **Dégager la prise de force** en enfonçant l’embrayage, en mettant la transmission au point mort, en dégageant la prise de force, et ce, conformément au *Code de la route*, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l’entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0833.09 **Arrêter le véhicule à la fin de la journée de travail** en le positionnant à l’endroit désigné, en éteignant le moteur, en faisant le plein d’essence, en évacuant la condensation du réservoir d’air et du réservoir hydraulique, en branchant le chauffe-bloc, en inspectant le chantier, en vérifiant les dégagements, les obstructions éventuelles et en s’assurant que le véhicule est solidement arrimé; en recourant aux techniques des trois points de contact pour monter dans le véhicule et en descendre, en utilisant les verrous et les clés, le matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, le *Code de la route*, les codes, les conditions météorologiques, les conditions de la route et à l’éclairage, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l’entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.0 INSTALLATION DE LA POMPE À BÉTON ET DES COMPOSANTS

U0834.01 **Se réunir avec le personnel du chantier**, notamment la sécurité, le superviseur du chantier et des représentants des autres corps de métier, afin de coordonner la position de la zone d'installation de la pompe et de la distribution du béton; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.02 **Inspecter la zone d'installation** en vérifiant le niveau, la stabilité, les obstacles au sol et aériens, les lignes électriques, la pente, l'état du sol, la proximité du lieu de coulage, l'accessibilité pour le transport du béton et en discutant des conditions de la zone de travail et des conditions météorologiques avec le personnel sur le chantier; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.03 **Inspecter la zone de coulage** en vérifiant le niveau, les obstacles au sol et aériens, les lignes électriques, la pente, l'état du sol, la proximité en vue du coulage; en discutant des conditions de la zone de travail et des conditions météorologiques avec le personnel sur le chantier, en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que le matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE POMPE À BÉTON

U0834.04 **Positionner le véhicule à proximité pour le coulage** en s'assurant de l'accessibilité pour le transport du béton, en vérifiant le niveau, les obstacles au sol et aériens, les lignes électriques, la pente, l'état du sol, la proximité en vue du coulage; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.05 **Mettre les stabilisateurs en marche** en engageant la prise de force, en débloquent les dispositifs d'arrêt d'urgence, en activant les vannes ou les interrupteurs électriques pour déployer les stabilisateurs, en inspectant et en surveillant les commandes jusqu'à ce que les stabilisateurs soient en position adéquate pour les travaux; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.06 **Stabiliser le véhicule** en installant et en réglant le dispositif de calage et les plaquettes, en activant les vannes ou les interrupteurs électriques pour déployer les stabilisateurs, en s'assurant que chaque plaquette est au niveau sur les cales, en inspectant et en surveillant les commandes, en s'assurant du niveau, de la stabilité et du mouvement adéquats pour la réalisation des travaux; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, en utilisant des techniques de déplacement et de soulèvement sécuritaires et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du sol, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.07 Déployer la flèche, y compris le tuyau d'extrémité, en détachant les courroies et les loquets de transport (s'il y a lieu), en activant les vannes manuelles ou les interrupteurs électriques pour activer la sélection du mode de la flèche, en débloquent tous les dispositifs d'arrêt d'urgence, en alimentant les télécommandes de la flèche et en actionnant les leviers pour déployer celle-ci; en procédant à une inspection notamment pour détecter les obstacles aériens, le dégagement du châssis à la flèche, le bruit, les fuites, le jeu des paliers, les composantes desserrées et les obstructions et en signalant toute anomalie ou en procédant à une mise hors service; en utilisant des dispositifs de commande à distance, des commandes manuelles, des dispositifs de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.08 Vérifier la stabilité du véhicule et des composants, y compris la flèche, en procédant à la vérification et à l'ajustement du dispositif de calage et des plaquettes des stabilisateurs, en s'assurant du contact optimal entre les stabilisateurs et les plaquettes; en utilisant des dispositifs de commande à distance, des commandes manuelles, des dispositifs de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du sol, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.09 Vérifier l'état de marche du système de la pompe à béton en procédant à une inspection pour s'assurer que la caisse à eau est pleine, que la trappe est fermée, que les connexions arrière sont arrimées, que l'agitateur est fonctionnel, en engageant les vannes de la pompe manuelle ou les interrupteurs de la pompe électrique en veillant à ce que la pompe amorce son cycle, en engageant les vannes de la pompe manuelle ou les interrupteurs de la pompe électrique en position avant et en surveillant les jauges de pression de la pompe; en utilisant de l'équipement de protection personnelle, des dispositifs de commande à distance et de mesure, et ce, conformément aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.10 Décharger le matériel et les composants de la canalisation, notamment les conduites, les tuyaux, les brides, les joints d'étanchéité, les coudes, les raccords réduits, les crochets, les colliers étrangleurs, la chaîne et le câble; en procédant à une inspection pour repérer les dommages éventuels et vérifier la propreté; en utilisant du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.11 Disposer le matériel et les composants de la canalisation, notamment les conduites, les tuyaux, les brides, les joints d'étanchéité, les coudes, les raccords réduits, les crochets, les colliers étrangleurs, la chaîne et le câble, en positionnant et en alignant les conduites et les composants et en installant les cales; en procédant à une inspection pour repérer les dommages éventuels et vérifier la propreté, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0834.12 Connecter le matériel et les composants de la canalisation, notamment les conduites, les tuyaux, les brides, les joints d'étanchéité, les coudes, les raccords réduits, les crochets, les colliers étrangleurs, la chaîne et le câble en fixant les composants l'un dans l'autre, en commençant du côté de la pompe pour se diriger vers la zone de coulée; en procédant à une inspection pour vérifier l'ajustement, la stabilité et l'alignement; en utilisant des outils manuels, des dispositifs de fixation et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.0 ACTIONNER LA POMPE À BÉTON ET LES COMPOSANTS

U0835.01 Choisir un adjuvant, y compris les adjuvants chimiques et pré-imprégnés et l'eau; en s'assurant que celui-ci convient à l'application et que la quantité est suffisante, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions environnementales, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.02 Mélanger l'adjuvant en remuant, en agitant et en mélangeant les composantes et en ajoutant de l'eau; en procédant à une inspection visuelle afin d'obtenir l'affaissement, la viscosité et la consistance appropriés; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle, de l'eau, des adjuvants, des seaux et des tuyaux, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions environnementales, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.03 Amorcer les pompes, notamment les pompes à tuyau, les pompes à flèche et les pompes haute pression, en ajoutant le mélange dans la trémie d'alimentation ou dans l'orifice d'amorçage; en procédant à une inspection visuelle afin d'obtenir l'affaissement, la viscosité, la consistance et la quantité désirés; en utilisant du matériel de protection personnelle, des dispositifs de communication, de l'eau, des adjuvants, des seaux et des tuyaux, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE POMPE À BÉTON

U0835.04 Confirmer le mélange à pomper en procédant à une inspection, en vérifiant le bordereau de livraison, en confirmant les dimensions du granulat ainsi que la consistance et l'affaissement du mélange et les adjuvants, en repérant les problèmes concernant la qualité du béton et en signalant celles-ci; en utilisant des documents, du matériel de protection personnelle et des habiletés en communication, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.05 Pomper le béton en activant les vannes manuelles de la pompe manuelle, en engageant les vannes mécaniques de la pompe manuelle ou les interrupteurs de la pompe électrique en position avant et en surveillant les jauges de pression de la pompe jusqu'à ce que le mélange soit déversé; en utilisant du matériel de protection personnelle, des dispositifs de commande à distance et de communication, selon les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.06 Manœuvrer la flèche en activant les vannes manuelles de la flèche manuelle, en engageant les vannes mécaniques de la flèche manuelle ou les interrupteurs de la flèche électrique en veillant à ce que le béton soit déversé à l'endroit désigné; en utilisant du matériel de protection personnelle, des dispositifs de commande à distance et de communication; en procédant à une inspection afin de détecter la présence éventuelle de lignes électriques ou de limites d'approche, d'obstacles, d'obstructions, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.07 **Surveiller le coulage du béton** en examinant les jauges, l’approvisionnement et la sortie du béton, la composition, le débit et l’affaissement du béton, en interprétant l’information et en prenant les mesures correctives nécessaires telles que d’arrêter la pompe ou de s’adresser au superviseur pour obtenir des directives; en utilisant du matériel de protection personnelle, des dispositifs de commande à distance et de communication, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l’emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l’entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.08 **Localiser les blocages éventuels**, notamment les engorgements de granulats et de matières étrangères, en étant à l’affût des bruits anormaux dans les conduites de distribution et des mouvements erratiques de la canalisation, en engageant les vannes manuelles de la pompe mécanique ou les interrupteurs de la pompe électrique en position avant ou arrière et en tapotant les conduites en vue de localiser les blocages, en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle et des dispositifs de communication, et ce, suivant les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l’entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.09 **Retirer les blocages**, notamment les engorgements de granulats et de matières étrangères, en actionnant les vannes manuelles de la pompe mécanique ou les interrupteurs de la pompe électrique en marche arrière afin de réduire la pression dans les conduites, en soulevant la poignée, en ouvrant la bride et en séparant la section de conduite, de tuyau ou de raccord réduit du système de la conduite de distribution et en s’assurant que le tuyau est exempt d’obstruction; en utilisant des outils manuels, en recourant à des procédures de soulèvement sécuritaires, en utilisant de l’eau sous pression et du matériel de protection individuelle, et ce, conformément aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l’entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0835.10 **Assembler de nouveau la conduite de distribution**, notamment les brides, les joints d'étanchéité, les coudes, les conduites, les raccords réduits et les tuyaux, les goupilles de sécurité, les supports et ferrures de tuyau, en raccordant les extrémités des conduites en serrant les brides et en installant les goupilles de sécurité; en procédant à une inspection pour vérifier l'ajustement, la stabilité et l'alignement, la propreté, la lubrification et les tolérances; en utilisant des outils manuels, des techniques de soulèvement sécuritaires et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.04 **Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation par pompage inversé** en plaçant un ballon ou une éponge à l'extrémité de déversement de la conduite de distribution, en engageant la vanne mécanique de la pompe manuelle ou les interrupteurs de la pompe électrique en position arrière afin de réduire la pression dans la canalisation, en actionnant la pompe en marche arrière jusqu'à ce que le ballon ou l'éponge se déplace jusque dans le coude de l'orifice de rinçage et en tapotant la conduite afin de repérer le passage du ballon; en procédant à une inspection et en vérifiant la propreté; en utilisant du matériel de protection personnelle, des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des clôtures de sécurité, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.05 **Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'air comprimé** en insérant un ballon ou une éponge dans le tuyau ou le canon d'éjection, en raccordant le tuyau d'air comprimé à ce dernier et au compresseur d'air, en attachant un dispositif récepteur pour le ballon ou l'éponge à l'extrémité de déversement de la conduite d'alimentation, en libérant l'air comprimé, en ouvrant la vanne manuelle mécanique pour faire entrer l'air comprimé dans la conduite d'alimentation, en tapotant la conduite afin de déterminer la vitesse de déplacement du ballon ou de l'éponge en vue de réguler la pression de l'air et le volume de déversement; en veillant à ce qu'aucun membre du personnel ne se trouve dans l'aire de déversement; en procédant à une inspection et en s'assurant que le ballon ou l'éponge soit expulsé dans le dispositif récepteur et en vérifiant la propreté; en utilisant des outils manuels, des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des clôtures de sécurité, du matériel de protection personnelle et de l'air comprimé, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.06 **Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'eau sous pression élevée** en insérant un ballon ou une éponge dans le tuyau ou le canon d'éjection, en raccordant la source d'eau sous haute pression au tuyau ou au canon d'éjection, en attachant le ballon, l'éponge ou la torpille à l'extrémité de déversement de la conduite de distribution, en ouvrant la vanne manuelle mécanique pour faire entrer l'eau sous pression dans la conduite; en procédant à une inspection et en s'assurant que le ballon, l'éponge ou la torpille soit expulsé et en vérifiant la propreté; en utilisant des outils manuels, des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des clôtures de sécurité, du matériel de protection personnelle et une source d'eau sous haute pression, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.07 **Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'azote gazeux** en insérant un ballon, une éponge ou une torpille dans le tuyau ou le canon d'éjection, en raccordant le tuyau d'azote gazeux à ce dernier et au cylindres d'azote, en attachant un dispositif récepteur pour le ballon ou l'éponge à l'extrémité de déversement de la conduite d'alimentation, en libérant l'azote, en ouvrant le robinet manuel mécanique du cylindre pour faire entrer l'azote dans la conduite d'alimentation, en tapotant la conduite afin de déterminer la vitesse de déplacement du ballon, de l'éponge ou de la torpille en vue de réguler la pression de l'azote et le volume de déversement; en veillant à ce qu'aucun membre du personnel ne se trouve dans l'aire de déversement; en procédant à une inspection et en s'assurant que le ballon ou l'éponge soit expulsé et en vérifiant la propreté; en utilisant des outils manuels, des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des clôtures de sécurité, du matériel de protection personnelle et des bonbonnes d'azote gazeux, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE POMPE À BÉTON

U0836.08 **Retirer le béton de la conduite** en soulevant celle-ci pour évacuer le béton, en procédant à une inspection pour repérer les dommages et le béton en trop; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires, et ce, suivant les spécifications et recommandations des fabricants, à l'emplacement du chantier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.09 **Nettoyer la canalisation et les composants**, notamment les brides, les joints d'étanchéité, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures et les coudes; en procédant à une inspection pour repérer l'usure, la propreté, les composants endommagés ou manquants, la corrosion, les bris, et en étiquetant le matériel défectueux ou en mettant celui-ci hors service; en utilisant des outils manuels et motorisés, en utilisant une source d'eau sous haute pression, des raclettes, des brosses à récurer, des lubrifiants, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications du manufacturier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.10 **Ranger la canalisation et les composants**, notamment les brides, les joints d'étanchéité, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures et les coudes, en s'assurant qu'aucune pièce n'ait été laissée sur le chantier, en arrimant les pièces aux endroits prévus à cette fin, en utilisant des dispositifs de fixation, des lubrifiants, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de déplacement du matériel sécuritaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications du manufacturier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.11 Replier la flèche et le tuyau d'extrémité en vue du transport en activant les vannes manuelles ou les interrupteurs électriques pour activer le mode de sélection de la flèche, en débloquant tous les dispositifs d'arrêt d'urgence, en alimentant les télécommandes de la flèche et en actionnant les leviers pour rétracter celle-ci et en l'arrimant en position de transport; en procédant à une inspection notamment pour détecter les obstacles aériens, les lignes électriques, le dégagement du châssis à la flèche, le bruit, les fuites, le jeu des paliers, les composantes desserrées et les obstructions; en signalant toute anomalie ou en procédant à une mise hors service; en utilisant des dispositifs de commande à distance, des commandes manuelles, des dispositifs de fixation, des appareils de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.12 Rétracter les stabilisateurs en débloquant les dispositifs d'arrêt d'urgence, en activant les vannes ou les interrupteurs électriques des stabilisateurs en position rétractée; en inspectant et en surveillant les commandes; en veillant à ce que les loquets, les verrous mécaniques, les cales et les plaquettes soient rangés et arrimés, que les plaquettes soient exemptes de débris et que l'accès soit libre pour procéder au retrait des stabilisateurs; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de déplacement et de soulèvement sécuritaires, et ce, conformément aux exigences de l'emploi, aux spécifications et aux recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.13 **Nettoyer la trémie d'alimentation et la pompe à béton**, notamment l'agitateur, les corps de pompe, le corps de vanne, la caisse à eau, la grille, la trappe et la cuve; en procédant à une inspection pour repérer les obstructions, l'usure, la propreté, les composants endommagés ou manquants, la corrosion, les bris, et en étiquetant le matériel défectueux ou en retirant celui-ci pour le faire réparer et en lubrifiant le matériel pour les travaux subséquents; en utilisant des outils manuels, des lubrifiants, de l'eau sous haute pression, des racloirs, des balais, des barres en acier pour déloger le béton, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de déplacement sécuritaires, et ce, suivant les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0836.14 **Procéder à un tour d'inspection**, notamment du véhicule, de la canalisation, de la trappe et de la cuve; en s'assurant qu'il ne manque aucun des composants externes en état de fonctionnement, que ceux-ci soient propres en vue du transport et arrimés aux endroits désignés; en utilisant du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0837.0 ENTRETENIR LE MATÉRIEL

U0837.01 Inspecter les systèmes hydrauliques (prise de force en marche), notamment les pompes, les conduites, les réservoirs, les niveaux, les indicateurs, les jauges, les filtres, les cylindres, les valves, les raccords, les accumulateurs, la lubrification, les capuchons, afin de vérifier les fuites, la contamination, les éraillures, les composants manquants, endommagés ou desserrés, la distorsion, le cheminement des conduites, le bruit, les odeurs, le débit, les niveaux de liquide et de lubrifiant; en utilisant du matériel de protection personnelle, des indicateurs à tube de verre et des dispositifs de mesure, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0837.02 Entretien des systèmes hydrauliques, notamment les pompes, les conduites, les réservoirs, les niveaux, les indicateurs, les jauges, les filtres, les cylindres, les valves, les raccords, les accumulateurs, la lubrification, les capuchons en sélectionnant, en inspectant, en testant et en analysant leur performance et leur fonction, et en remplaçant, en alignant, en resserrant, en nettoyant, en lubrifiant et en rangeant ou en mettant hors service le véhicule ou le matériel; en utilisant des habiletés en communication verbale et écrite, des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, des liquides, des lubrifiants, des indicateurs à tube de verre, du matériel de nettoyage et des produits nettoyants, des bacs de récupération et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0837.03 Inspecter les systèmes de distribution (prise de force en marche), notamment la trémie d'alimentation, l'agitateur, le système de vannes, les pistons de pompage, la caisse à eau, les conduites, les joints d'étanchéité, les joints annulaires, les brides, les ferrures, le tuyau d'extrémité est les dispositifs de sécurité, en vérifiant l'ajustement, l'alignement les fuites, la contamination, les éraillures, les composants manquants, endommagés ou desserrés, la distorsion, les éraillures, le cheminement des conduites, le bruit, le débit, les niveaux de liquide et de lubrifiant; en utilisant du matériel de protection personnelle, des indicateurs à tube de verre et des dispositifs de mesure, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0837.04 Entretien des systèmes de distribution du béton, notamment la trémie d'alimentation, l'agitateur, le système de vannes, les pistons de pompage, la caisse à eau, les conduites, les joints d'étanchéité, les joints annulaires, les brides, les ferrures, le tuyau d'extrémité est les courroies de sécurité, en sélectionnant, en inspectant, en testant et en analysant leur performance et leur fonction, et en remplaçant, en alignant, en resserrant, en nettoyant, en lubrifiant et en rangeant ou en mettant hors service le véhicule ou le matériel; en utilisant des habiletés en communication verbale et écrite, des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, des liquides, des lubrifiants, du matériel de nettoyage et des produits nettoyants et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0837.05 Inspecter la pompe à béton (prise de force en marche), notamment le support de châssis, les supports de stabilisateurs, la plate-forme, l'ensemble de bras de la flèche, les bras d'accouplement, les leviers, les protège-goupilles, les goupilles, les brides, les ferrures, les courroies de sécurité, en vérifiant l'ajustement, l'alignement, les fissures, les fuites, la corrosion, les éraillures, les composants manquants, endommagés ou desserrés, la distorsion, le cheminement des conduites et le bruit; en utilisant du matériel de protection personnelle, des indicateurs à tube de verre et des dispositifs de mesure, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0837.06 Entretenir la pompe à béton, notamment le support de châssis, les supports des stabilisateurs, la plate-forme, l'ensemble de bras de la flèche, les bras d'accouplement, les leviers, les protège-goupilles, les goupilles, les brides, les ferrures, les courroies de sécurité, en sélectionnant, en inspectant, en testant et en analysant leur performance et leur fonction, et en remplaçant, en alignant, en resserrant, en nettoyant, en lubrifiant et en rangeant ou en mettant hors service le véhicule ou le matériel; en utilisant des habiletés en communication verbale et écrite, des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, des liquides, des lubrifiants, du matériel de nettoyage et des produits nettoyants et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0837.07 **Inspecter les systèmes électriques (prise de force en marche)**, notamment les alternateurs, les démarreurs, les batteries, la filerie, les jauges, les fusibles, les disjoncteurs, les relais, les bobines, les solénoïdes, les faisceaux de câbles, les fixations, les plaques de fixation, le montage, les interrupteurs, les jauges, les témoins lumineux, les fiches et les connecteurs, en vérifiant l'usure, l'ajustement, les fissures, les fuites, la corrosion, l'usure par frottement, les éraillures, la décoloration, les odeurs, les composants manquants, endommagés ou desserrés, la distorsion, le cheminement des faisceaux de câbles et le bruit; en utilisant des outils manuels, des dispositifs de mesure, du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0837.08 **Entretien des systèmes électriques**, notamment les alternateurs, les démarreurs, les batteries, la filerie, les jauges, les fusibles, les disjoncteurs, les relais, les bobines, les solénoïdes, les faisceaux de câbles, les fixations, les plaques de fixation, le montage, les interrupteurs, les jauges, les témoins lumineux, les fiches et les connecteurs, en sélectionnant, en inspectant, en testant et en analysant leur performance et leur fonction, et en remplaçant, en alignant, en resserrant, en nettoyant, en lubrifiant et en rangeant ou en mettant hors service le véhicule ou le matériel; en utilisant des habiletés en communication verbale et écrite, des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, des liquides, des lubrifiants, du matériel de nettoyage et des produits nettoyants, des dispositifs de charge et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.0 INSTALLER DES POMPES À HAUTE PRESSION ET DES FLÈCHES AMOVIBLES

U0838.01 **Se réunir avec le personnel du chantier**, notamment la sécurité, le superviseur du chantier et des représentants des autres corps de métier, afin de coordonner la position de la zone d'installation de la pompe et de distribution du béton et de discuter des procédures de levage, du poids et des dimensions; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.02 **Inspecter la zone d'installation** en vérifiant le niveau, la stabilité, les dégagements, les obstacles au sol, la pente, les conditions du sol, la proximité du lieu de coulage, l'accessibilité pour la distribution du béton et en discutant des conditions de la zone de travail et des conditions météorologiques avec le personnel sur le chantier; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.03 **Positionner les pompes à haute pression et les flèches amovibles** en assurant la coordination de la distribution, en positionnant le matériel de manière à optimiser le cheminement des conduites et en s'assurant de l'accessibilité pour la distribution du béton; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.04 **Stabiliser les pompes** en déployant les vérins manuellement ou par commande hydraulique ou en coordonnant le positionnement avec d'autres travailleurs; en procédant à une inspection pour s'assurer que les vérins sont en contact avec le sol ou avec les plaquettes, stables et au niveau; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.05 **Ériger la tour** en choisissant et en assemblant les sections de la tour verticale, en alignant, en coinçant, en chevillant, en boulonnant selon les spécifications de serrage, en vérifiant le niveau, les dommages éventuels, le serrage et la lubrification; en utilisant des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, la communication verbale et des dispositifs de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.06 **Attacher la flèche amovible**, notamment le groupe moteur de la plate-forme, en coordonnant le levage de la flèche au sommet de la tour, en alignant et en chevillant la flèche à la tour, en procédant à une inspection pour repérer tout dommage éventuel, pour vérifier la lubrification, en utilisant des outils manuels, la communication verbale et des dispositifs de communication, des lubrifiants et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.07 **Installer la canalisation**, notamment la conduite, les vannes de déviation, la conduite de nettoyage, les dispositifs d'arrêt, les massifs d'ancrage de positionnement, les ferrures, les boulons d'ancrage robustes, les joints, les plaques de fixation et la lubrification, en bloquant, en alignant et en fixant les sections de conduite et en procédant à une inspection en vérifiant l'ajustement, les dommages éventuels, et en retirant et en remplacement les composants endommagés; en utilisant des outils manuels, des lubrifiants, la communication verbale et des dispositifs de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.08 **Vérifier le fonctionnement du système de pompage**, notamment la pompe, la flèche amovible et la canalisation, en alimentant la pompe et la flèche, en activant la vanne de déviation et en surveillant la purge du circuit des conduites et de la flèche, en inspectant, en testant et en analysant la performance et la fonction de celles-ci, en surveillant les obstructions, les fuites hydrauliques, les dommages et le bruit; en utilisant des outils manuels, la communication verbale et des dispositifs de communication, des lubrifiants et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0838.09 **Soulever la tour et la flèche sur vérin** en installant le système de levage à l'étage désiré de la structure, en coordonnant l'installation et l'activation de la source d'alimentation, en activant le système de levage et en déployant les vérins de levage, en ajoutant des conduites, des brides et des ferrures et en installant des goupilles ou des boulons; en procédant à une inspection pour vérifier l'alignement, l'ajustement, l'inclinaison, la lubrification, les obstructions, les dégagements, les dommages, les éléments desserrés ou manquants et en veillant à ce que toutes les ouvertures du plancher soient clôturées d'un garde-corps; en utilisant des outils manuels et motorisés, des dispositifs de levage, des dispositifs de commande à distance, la communication verbale et des dispositifs de communication, des lubrifiants et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0839.0 CHARGER ET DÉCHARGER LA POMPE À BÉTON ET LES ÉQUIPEMENTS

U0839.01 **Sélectionner les composants en vue du transport**, notamment la pompe, la flèche, les sections de la tour ou du mât, les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures, les coudes, les lubrifiants et le dispositif de calage, en procédant à une inspection pour repérer les composants brisés ou endommagés et en les remplaçant ou en les mettant hors service; en utilisant des outils manuels, des dispositifs de mesure, en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires et à du matériel de protection personnelle, et ce, conformément exigences de l'emploi, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0839.02 **Charger les composants en vue du transport**, notamment la pompe, la flèche, la tour, les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures, les coudes, les lubrifiants et le dispositif de calage, en déterminant les endroits de rangement ou en positionnant les composants aux endroits désignés; en utilisant des courroies, des chaînes et des tendeurs, du matériel de protection personnelle, des dispositifs de mesure, des dispositifs de levage, des dispositifs d'avertissement ou de signalisation et en recourant à des techniques de soulèvement et de chargement sécuritaires, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0839.03 Arrimer les composants en vue du transport, notamment la pompe, la flèche, la tour, les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures, les coudes, les lubrifiants et le dispositif de calage, en inspectant et en ajustant les dispositifs de fixation et en positionnant les composants, en veillant à ce que la charge soit solidement attachée, en vérifiant les courroies, les chaînes, les tendeurs, la stabilité de la charge et en s'assurant que la signalisation est en place; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement et de chargement sécuritaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

U0839.04 Décharger les composants des véhicules de transport, notamment la pompe, la flèche, la tour, les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures, les coudes, les lubrifiants et le dispositif de calage, en procédant à une inspection pour évaluer les dangers, les conditions du site, repérer les lignes électriques, les obstacles aériens et les dommages, en remplaçant les composants endommagés ou en les mettant hors service, en veillant à ce que le déchargement soit effectué avec soin de manière à éviter tout dommage pendant la manipulation et que les composants soient disposés de manière à faciliter l'accès; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle, en recourant à des techniques de soulèvement et de chargement sécuritaires et en utilisant des compétences en communication et des dispositifs de communication, et ce, suivant les exigences réglementaires, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

C. RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

S0831 Se protéger et protéger les autres (9 heures)

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- interpréter les réglementations, les codes, les normes et les directives, ainsi que les recommandations et spécifications des fabricants;
- décrire l'effet des conditions du chantier sur le transport, l'installation et le fonctionnement du matériel et des composants et la distribution du béton;
- choisir, porter et entretenir le matériel de protection personnelle;
- manipuler les matériaux et disposer de ceux-ci de façon sécuritaire;
- reconnaître les dangers sur le lieu de travail et prendre les mesures correctives nécessaires;
- dispenser les premiers soins de base;
- gérer sa santé personnelle.

S0832 Communiquer en milieu de travail (9 heures)

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- communiquer efficacement en temps opportun en recourant à diverses méthodes et au moyen de divers appareils et dispositifs;
- rédiger des rapports, remplir des formulaires et des journaux;
- établir des relations efficaces avec la clientèle et afficher une image professionnelle;
- accompagner et guider les autres.

S0833 Conduire un véhicule (18 heures)

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- procéder à l'inspection du véhicule avant de le conduire et procéder à l'entretien journalier;
- planifier le trajet le plus efficace pour se rendre au chantier en tenant compte plusieurs facteurs;
- conduire un véhicule de façon professionnelle;
- positionner un véhicule de façon sécuritaire et stratégique;
- exécuter les procédures quotidiennes d'arrêt du véhicule.

S0834 Installer la pompe à béton et ses composants (39 heures)

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- décrire le protocole de chantier;
- procéder à une inspection du chantier et de la zone de coulage;
- déterminer la position de l'installation pour le distribution du béton;
- stabiliser le véhicule au moyen des stabilisateurs;
- déployer la flèche et la faire fonctionner;
- exécuter l'installation de la canalisation et des composants;
- préparer la pompe en vue du pompage du béton.

- S0835 Manœuvrer la pompe à béton et ses composants (42 heures)**
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
- choisir et mélanger les adjuvants;
 - amorcer les pompes;
 - identifier l'application et la composition du béton pompable;
 - manœuvrer la pompe à béton;
 - interpréter la performance du matériel et prendre les mesures correctives nécessaires;
 - décrire la façon de localiser et de retirer les blocages;
 - démonter et réassembler les conduites de distribution;
 - décrire la mise en place et la disposition des pompes à pression et des flèches amovibles;
 - décrire le mode d'érection et de soulèvement sur vérin des tours et des flèches amovibles;
 - décrire le mode d'installation de la canalisation.
- S0836 Nettoyer la pompe à béton et ses composants (12 heures)**
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
- décrire la procédure de nettoyage de l'intérieur de la pompe à béton et des composants;
 - démonter et nettoyer les conduites et les composants;
 - décrire les procédures de nettoyage de la flèche et des conduites de distribution (pompage inversé, air comprimé, eau sous haute pression et azote gazeux);
 - nettoyer la flèche, les conduites de distribution et les composants en utilisant le pompage inversé et l'air comprimé;
 - décrire la procédure de nettoyage de la trémie et de la pompe;
 - décrire la procédure de rangement du matériel au départ du chantier.
- S0837 Entretenir le matériel (24 heures)**
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
- procéder à l'entretien courant quotidien;
 - inspecter les systèmes mécaniques du véhicule;
 - inspecter et entretenir les systèmes hydrauliques;
 - inspecter et entretenir les systèmes de distribution du béton;
 - inspecter et entretenir la pompe à béton;
 - inspecter et entretenir les systèmes électriques.

S0838

Charger et décharger la pompe à béton et ses composants (6 heures)

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- décrire les composants requis pour exécuter le travail;
- charger les composants en vue du transport;
- arrimer les composants en vue du transport;
- décharger les composants du véhicule de transport.

DOSSIER DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

NOM DE L'APPRENTI-E (en lettres moulées) :

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN OU L'EMPLOYEUR	
N° du contrat de formation	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
N ^{bre} total d'heures de formation et d'instruction données pendant cette période	

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

DOSSIER DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

NOM DE L'APPRENTI-E (en lettres moulées) :

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN OU L'EMPLOYEUR	
N° du contrat de formation	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
N ^{bre} total d'heures de formation et d'instruction données pendant cette période	

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice

DOSSIER DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

NOM DE L'APPRENTI-E (en lettres moulées) :

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN OU L'EMPLOYEUR	
N° du contrat de formation	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
N ^{bre} total d'heures de formation et d'instruction données pendant cette période	

Date

Apprenti-e

Superviseur-e/formateur-trice